

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2023

Jury : Laure Flandrin et Arnaud Pierrel

Emplois des villes, emplois des champs

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1 : Catégories socioprofessionnelles par grands types d'espace en 2009.....	2
Document 2 : La catégorie socioprofessionnelle « ouvriers » détaillée par grands types d'espaces en 2009.....	3
Document 3 : La catégorie socioprofessionnelle « employés » détaillée par grands types d'espaces en 2009	4
Document 4 : Répartition des femmes et des hommes dans les secteurs d'activité selon le type de commune de travail	5
Document 5 : Taux de chômage et part de l'emploi précaire selon le sexe et selon les types de commune	6
Document 6 : Lieux de résidence trois ans après l'entrée dans la vie active des anciens collégiens des espaces ruraux selon le diplôme obtenu	7
Document 7 : La contrainte de mobilité pour les jeunes femmes des espaces ruraux ..	8

Document 1 : Catégories socioprofessionnelles par grands types d'espace en 2009

	France métropolitaine	Pôle Paris	Grand pôle hors Paris	Périurbain des grands pôles	Espaces ruraux
Agriculteurs exploitants	1,7	0,1	0,4	2,7	5,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,8	4,4	5,2	6,3	7,7
Cadres et profession intellectuelle supérieure	15,3	27,5	15,2	11,5	7,2
Professions intermédiaires	24,3	25,8	25,4	24,9	19,3
Employés	29,1	27,6	30,6	28,3	28,6
Ouvriers	23,8	14,6	23,2	26,3	31,7
<i>Total classes populaires (ouvriers + employés)</i>	<i>53</i>	<i>42,2</i>	<i>53,8</i>	<i>54,6</i>	<i>60,3</i>
Actifs de 15 ans et plus	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Stéphane Blancard *et al.*, *Campagnes contemporaines*, 2016.

Document 2 : La catégorie socioprofessionnelle « ouvriers » détaillée par grands types d'espaces en 2009

	France métropolitaine	Pôle Paris	Grands pôles hors Paris	Périurb. des grands pôles	Espaces ruraux	<i>dont pôles ruraux</i>	<i>dont autre com. rurales</i>
Qualifiés							
de type industriel	16,9	11,9	16,4	19,0	17,8	17,7	17,9
de type artisanal	24,1	29,2	25,1	22,5	21,5	22,2	21,1
Chauffeurs	10,4	12,7	9,7	11,1	9,4	8,2	10,1
Manutention, magasinage, transport	6,9	8,0	7,4	7,0	5,5	5,8	5,3
Non qualifiés							
de type industriel	23,1	19,5	22,8	23,2	25,6	26,6	24,9
de type artisanal	14,6	18,2	16,2	12,2	12,7	14,0	12,0
Agricoles	4,0	0,5	2,4	5,0	7,5	5,5	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

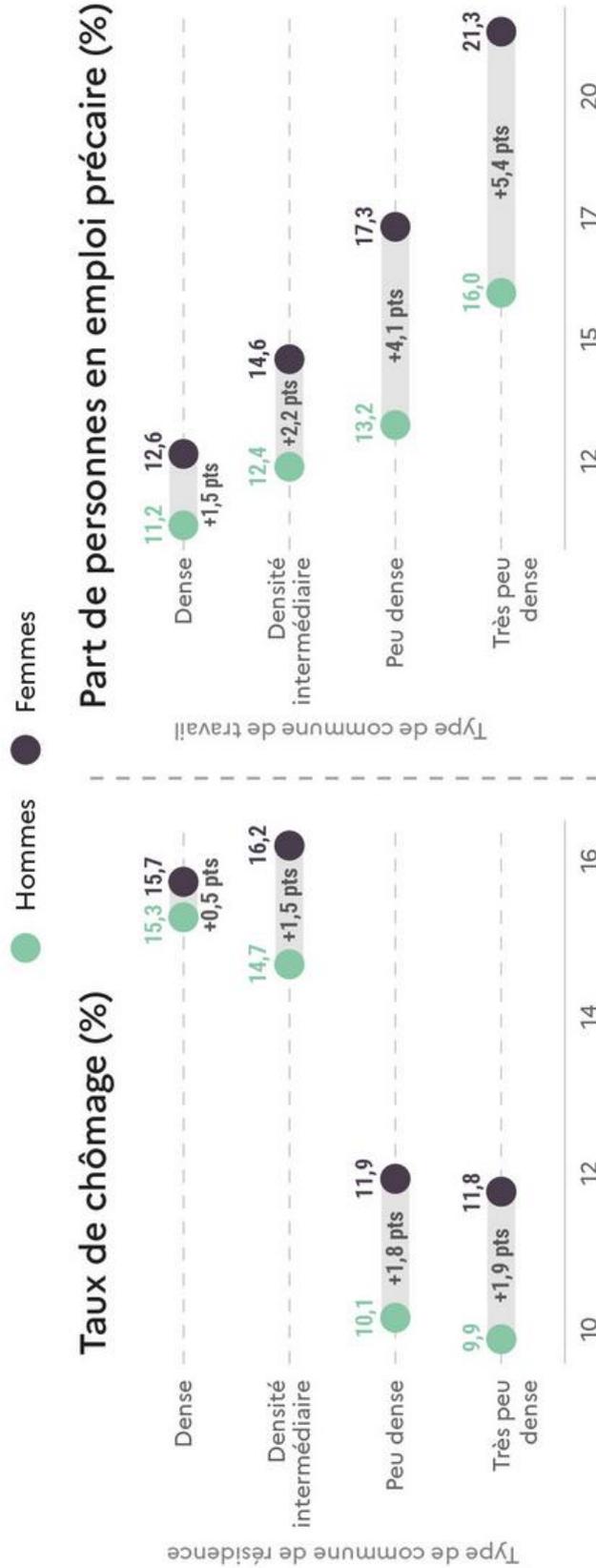
Source : Stéphane Blancard *et al.*, *Campagnes contemporaines*, 2016.

Document 3 : La catégorie socioprofessionnelle « employés » détaillée par grands types d'espaces en 2009

	France métropolitaine	Pôle Paris	Grand pôle hors Paris	Périurb. des grands pôles	Espaces ruraux	<i>dont pôles ruraux</i>	<i>dont autres communes rurales</i>
Agents de service fonction publique	26,7	31,0	32,4	35,2	34,0	35,9	26,7
Policiers et militaires	8,5	7,8	6,8	6,8	8,6	5,7	8,5
Employés administratifs d'entreprise	26,1	22,4	23,0	18,1	17,7	18,4	26,1
Employés de commerce	15,1	17,1	15,8	14,7	15,6	14,2	15,1
Personnels services aux particuliers	23,6	21,7	22,0	25,2	24,1	25,8	23,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Stéphane Blancard *et al.*, *Campagnes contemporaines*, 2016.

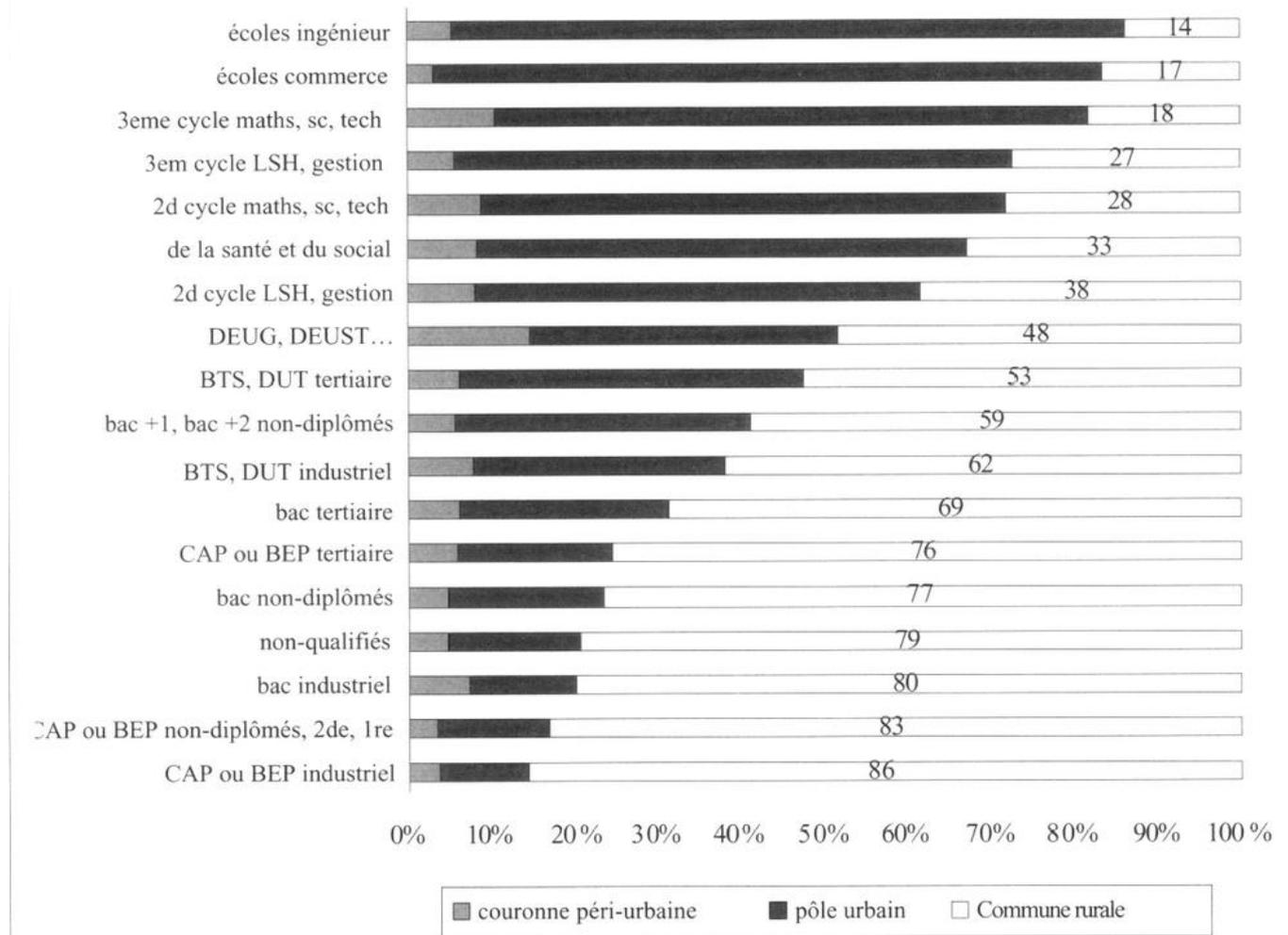
Document 5 : Taux de chômage et part de l'emploi précaire selon le sexe et selon les types de commune



Note 1 : Les emplois précaires correspondent aux emplois en CDD, contrats d'intérim, emplois jeunes et emplois aidés, hors stages rémunérés et contrats d'apprentissage.

Source : Observatoire des territoires, 2021.

Document 6 : Lieux de résidence trois ans après l'entrée dans la vie active des anciens collégiens des espaces ruraux selon le diplôme obtenu



Source : Jean-Jacques Arrighi, « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », *Formation emploi*, 2004.

Document 7 : La contrainte de mobilité pour les jeunes femmes des espaces ruraux

Relativement aux centres urbains, les espaces ruraux disposent d'un marché du travail féminin marqué par la dispersion des offres dans de petites ou moyennes unités de production ou de services, comme la prégnance d'emplois précaires, peu qualifiés, aux conditions de travail difficiles (services à la personne, employés administratifs et de commerce, personnels paramédicaux, ouvriers non qualifiés, etc.). Le vieillissement de la population reconfigure tout particulièrement les types d'emploi proposés. À lui seul par exemple, le secteur de l'« hébergement médico-social et social et [l'] action sociale sans hébergement », qui regroupe principalement des activités liées à l'hébergement médicalisé pour personnes âgées, l'aide à domicile, mais aussi l'accueil des jeunes enfants, etc., pèse 21,7 % des emplois occupés par des femmes dans les communes rurales, contre 12,1 % dans les communes urbaines.

Si ces spécificités rendent en partie raison de la prolongation des études et de la migration vers les villes des jeunes filles d'origine rurale, et plus fortement de celles des classes moyennes et supérieures, elles éclairent aussi les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes femmes restées vivre à proximité de leur commune d'origine. Ayant très souvent une mère en emploi, celles-ci ont intériorisé la norme du travail féminin, nécessaire à l'indépendance économique. Dans leur calendrier biographique, la maternité apparaît dès lors secondaire, derrière l'accès au diplôme et à l'emploi. Pour satisfaire cet impératif, elles sont de fait conduites à faire avec l'offre d'emplois locale, et répondent de la sorte aux besoins des employeurs qui les recrutent par l'interconnaissance (dispositifs d'insertion, agences de travail intérimaire, etc.). Indissociablement, elles sont convoitées localement pour leur disponibilité, leur mobilité et leur relative malléabilité.

La dispersion des emplois en zone rurale implique en effet pour les employeurs de pouvoir s'assurer une main-d'œuvre disponible et mobile. Les contrats proposés, principalement d'ouvrier ou d'employé, sont souvent des temps partiels ou de courte durée. Les jeunes femmes issues des lycées et centres de formation locaux, non encore prises dans les contraintes de la maternité ou les charges financières familiales immobilières, constituent dès lors des profils de choix. La sédentarité de celles qui restent ou retournent vivre à la campagne après leurs études masque ainsi de fortes mobilités pendulaires pour satisfaire à la norme du travail féminin dans les espaces ruraux. Au cours de leur transition vers la stabilité de l'emploi, la majorité des jeunes femmes rencontrées ont, à un moment ou un autre, exercé un emploi à plus de 30 km de leur commune de résidence, alors même qu'elles connaissent parfois des horaires décalés.

Source : Sophie Orange, Fanny Renard, *Des femmes qui tiennent la campagne*, 2022.